



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 août 2001
Français
Original: espagnol

Lettre datée du 27 août 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le document concernant la récapitulation des travaux du Conseil de sécurité pour le mois d'août 2001, en prévision de la séance qui se tiendra le vendredi 31 août 2001 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Alfonso **Valdivieso**



Annexe à la lettre datée du 27 août 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Présidence du Conseil de sécurité assurée par la Colombie

Session de récapitulation

Août 2001

Le 31 août 2001 se tiendra une session de récapitulation des travaux du Conseil de sécurité, au cours d'une séance publique à laquelle les membres du Conseil procéderont à un échange de vues sur les principales questions de procédure et de fond qui ont marqué les travaux du Conseil pendant le mois d'août.

Objectifs et questions proposées

Dans l'ensemble, la session donnera une occasion exceptionnelle d'évaluer de façon critique les moyens qu'a utilisés le Conseil de sécurité pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Plus spécifiquement, on s'efforcera à cette session de :

- i) Se pencher sur les expériences particulières acquises au cours des travaux du Conseil pendant le mois d'août, susceptibles de contribuer à renforcer la qualité et l'utilité politique des travaux du Conseil dans l'avenir immédiat;
- ii) Réaffirmer que les présidences qui se succèdent de mois en mois sont interconnectées et interdépendantes et qu'il ne s'agit pas d'événements isolés.

Dans ce contexte, les membres du Conseil voudront peut-être évoquer tout enseignement pouvant être tiré de l'examen de l'ordre du jour examiné au cours du mois, ainsi que des questions de procédure telles que la façon dont les travaux ont été menés pendant ce mois (transparence, programme de travail provisoire, calendrier, etc.), la qualité et l'utilité des exposés d'information que le Secréariat a présentés au Conseil et, éventuellement, la teneur du *Rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale*. En outre, les membres du Conseil voudront peut-être examiner l'utilité de réunions comme celle tenue ce mois-ci sur les Approches régionales à la gestion des conflits en Afrique.

Participation des membres du Conseil de sécurité

On attend des membres du Conseil de sécurité qu'ils participent au débat en faisant des déclarations brèves, franches, focalisées et ponctuelles, de préférence sur les sujets évoqués dans le présent document. En sa qualité de Président du Conseil, la Colombie estime que ce n'est pas à cette séance qu'il faut réaffirmer les positions nationales sur les questions de fond à l'ordre du jour examinées dans le courant du mois.

Durée de la séance et résultats escomptés

La séance publique doit être de courte durée. La Mission permanente de la Colombie établira un bref résumé du débat et le distribuera aux membres du Conseil.
